

FOURNITURES SCOLAIRES – 6^e ANNÉE

Approuvé au Conseil d'établissement le 26 mai 2020

Chers parents,

Voici la liste des articles scolaires qui seront nécessaires à votre enfant l'an prochain, afin que vous puissiez vous les procurer au cours de l'été. Ce matériel est obligatoire et votre enfant devra l'avoir pour la rentrée du 28 août 2020. **Etant donné que tous ces articles seront utilisés au quotidien, nous vous conseillons d'acheter du matériel de bonne qualité. Nous vous rappelons également qu'il est possible d'utiliser le matériel de l'an passé qui est en bon état.**

- 2 gommes à effacer blanches, par exemple de marque « Staedtler » ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) renouvelables au besoin ;
- 24 crayons de plomb HB, par exemple de marque «Staedtler» ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) renouvelable au besoin ;
- 6 crayons effaçables à sec pour tableau blanc à **pointe fine**, par exemple de marque « Expo » ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) ;
- 1 taille-crayons avec dévidoir ;
- 1 règle 30 cm rigide et transparente ;
- 1 rapporteur d'angles de base ;
- 2 gros bâtons de colle de 40 g. par exemple de marque «Pritt» ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) ;
- 4 duo-tang plastifiés à attaches métalliques avec pochettes (dont un pour la musique) ;
- crayons de couleur en bois par exemple de marque «Prismacolor», «Staedtler» ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) ;
- crayons feutre, par exemple de marque «Crayola» ou son équivalent (meilleur rapport qualité / prix) ;
- 1 paire de ciseaux ;
- 2 étuis à crayons ;
- 8 cahiers lignés Canada (sans boudinage);
- 4 surligneurs de couleurs différentes ;
- 2 stylos (1 rouge, 1 bleu) ;
- 200 feuilles lignées ;
- 10 protège-feuilles transparents ;

-
- 2 cahiers Canada quadrillés (sans boudinage);
 - 1 paquet de 8 séparateurs à onglets ;
 - 1 cartable à anneaux 2 pouces avec pochette insertion dans la couverture ;
 - 1 cartable à anneaux 1½ pouce avec pochette insertion dans la couverture.

MUSIQUE :

Votre enfant aura besoin d'une flûte. L'école lui en a fourni une en 3^e année. Cette flûte lui appartient et lui servira jusqu'à la 6^e année. En cas de perte ou bris, la flûte devra être remplacée aux frais des parents.

Veillez aiguiser tous les crayons et identifier au nom de l'enfant tous les articles en lettres scriptes.

ÉDUCATION PHYSIQUE :

Espadrilles à semelles non marquantes, paire de bas courts, gilet à manches courtes et culotte courte rangés dans un sac en tissu suffisamment grand. Le tout doit être identifié au nom de l'enfant.

En 6^e année, pour des raisons d'hygiène, il est recommandé que chaque enfant utilise un déodorant à placer dans son sac d'éducation physique.

De plus, vous trouverez ci-joint la facture scolaire qui doit être payée au plus tard le 18 septembre 2020.

Le personnel enseignant de 6^e année